



## CONSEIL CITOYEN

De Baliste – GAZAGNEPAS - Horte –Neuve – Razimbaud

Compte rendu de la réunion du lundi 7 octobre 2019

### ORDRE DU JOUR :

- 1- Election du coordinateur et du coordinateur adjoint
- 2- Déplacement des containers à l'intersection de la rue d'Aoste et de la rue Malachite
- 3- Voie verte et connexions dans le périmètre du CC
- 4- Compte rendu de la réunion de la commission inter CC sur les pistes cyclables
- 5- Réflexion sur l'amélioration de certains immeubles dans le quartier de Razimbaud
- 6- Questions diverses
- 7- Date de la prochaine réunion

### Présent(e)s :

DOMENECH Raymonde, MEHEUST Marie, VALADE Jeannette, BONNETON Lucette, METAIS Caroline,

PAVILLET Michel, MASOUY Patrick, PEYRILHE Pierre, DENGIS Jean, SERRANO Michel.

### Permanente :

KHADRI Aïcha Chargée de Mission Conseils Citoyens

Excusé(e)s : CAUSSINUS Andrée, MALLARD Michèle, BARSANTI Jean-Charles.

### 1- Election du coordinateur et du coordinateur adjoint :

A l'unanimité des présent(e)s du CC, le coordinateur et le coordinateur adjoint sont maintenus dans leurs fonctions :

Coordinateur : Michel PAVILLET

Coordinateur adjoint : Patrick MASOUY

### 2- Déplacement des conteneurs à ordures (verre, cartons...) au croisement de la rue d'Aoste et de la rue Malachite:

Depuis la mise en place du rond-point de la rocade, la circulation s'est intensifiée sur ce périmètre et les véhicules abordent le croisement entre la rue d'Aoste et de la rue Malachite à une vitesse excessive. De plus les conteneurs à ordures externes gênent la visibilité et rendent cette zone très « accidentogène ».

Une fiche action doit être rédigée par Michel PAVILLET et/ou Jean-Charles BARSANTI afin que la mairie intervienne pour déplacer ces conteneurs et sécurise ce croisement (pose de stops, bande blanche d'arrêt...).

### **3- Pistes cyclables:**

Ci-dessous le compte rendu réalisé par Michelle MALLARD sur la commission inter-CC sur les pistes cyclables :

*« Petit cpte-rendu de la réunion (au GN) de la commission inter CC, du 26 septembre, sur les pistes cyclables.*

*Pour rappel : 3 tranches de travaux ont été décidées, par le GN et la VILLE, pour un projet de développement de pistes cyclables, pour relier 3 quartiers prioritaires au centre-ville.*

*La 1ère tranche : (Office du tourisme - Médiathèque - Gare - avenue Carnot – rond-point du Moulin à RAZIMBAUD) a été réalisée en 2018-mi 2019.*

*Notre réunion du 26/09 était centrée sur les tracés et travaux de la 2ème tranche : St JEAN St PIERRE en passant sur le pont du chemin de fer pour rejoindre le centre-ville.*

*Pour plus de renseignements sur le tracé, vous pouvez demander à Aïcha qui était présente à cette réunion.*

*Quelques jours après cette réunion, j'ai revu Mr Martinez qui m'a informée que la portion (côté SNCF de l'avenue Carnot) "rond-point du Moulin" à "la déchetterie" sera également réalisée courant 2020. Ce tronçon permettra, ensuite, de rejoindre "la coulée verte" qui longe la "rocade-est"... »*

### **4- Lancement d'une réflexion sur l'amélioration de la propreté et de l'entretien des bâtiments rue du Languedoc et boulevard Flemming :**

**Constat :** ce périmètre est sale, il fait l'objet de jets par les fenêtres de déchets domestiques de la part des résidents. Des nettoyages réguliers sont réalisés par un CAT mais ce n'est pas suffisant.

#### **Plan d'actions :**

- Prévoir une action de sensibilisation auprès des résidents
- Saisir la société DOMITIA (gestionnaire de ces bâtiments) pour l'alerter sur l'état de délabrement.

Notre coordonnateur Michel PAVILLET va proposer à la société DOMITIA une rencontre avec les représentants du CC pour aborder les points suivants :

- Etat vétuste des bâtiments
- Propreté des abords
- Sensibilisation des résidents

Cette rencontre pourrait être programmée pour le prochain CC.

## 5- Questions diverses :

### Féeries de Noël :

Le rôle du Père Noël dans la calèche sera assuré Par nos collègues du CC : Jean DENGIS  
Madame Domenech demandera à Madame Andrée CAUSSINUS si elle accepte d'accompagner le père Noël (comme fait précédemment)



La calèche et son cheval seront le mercredi 18 décembre à 15h dans le quartier de Razimbaud, ensuite elle se dirigera au Centre Commercial d'Horte-Neuve et réalisera un passage devant la pharmacie et le Centre Commercial.

### Ateliers de décorations pour les sapins de Noël:



Ecole Voltaire les ME 13, 20 et 27 novembre pour les décorations des sapins de Noël qui seront installés à Razimbaud et au Centre Commercial le 7 décembre.

**Mercredi  
18  
décembre  
14h à 17h**

**Jardin convivial d l'école primaire Voltaire  
(Razimbaud)**

**Animation Photomaton  
Mascotte  
Maquillage  
Ferme pédagogique  
Sculpteur de ballons**

**Passage de la calèche du Père Noël :**  
15h-15h30 Jardin convivial école Voltaire  
15h45-16h15 Centre commercial Horte-Neuve

[www.narbonne.fr](http://www.narbonne.fr)

**Narbonne**  
AU CŒUR DES POSSIBLES

### **Aire de covoiturage à L'Amphore :**

Une question devra être posée à ce sujet au Grand Narbonne.

Mise en circulation de la rue Rodières en sens unique :

Des résidents de cette rue demandent la mise en sens unique car elle est trop étroite pour une circulation en double voie.

Une fiche action va être rédigée par Michel SERRANO.

### **Fiches actions :**

3 fiches actions concernant des passages piétons sont jointes à ce compte rendu.

### **Autres points :**

- Des passages de la Police Nationale et de la Police Municipale sont demandés Rue d'Artois car des feux de poubelles ont lieux régulièrement.



#### **Demande envoyée à la Police Municipale**

- Une demande du CC est faite auprès de la mairie pour obtenir un plan du périmètre du CC (1m x 1m), ceci afin de mieux cerner les demandes des résidents (noms des rues...). Il sera amovible et installé dans le bureau jouxtant la salle de réunion.



#### **Les plans seront remis au CC du mois de Novembre**

- Problème de passages rats sur le périmètre du CC. Une action sera réalisée auprès des services d'Hygiène par Aïcha le plus rapidement possible.



#### **Demande plus de précision,**

En effet les opérations de dératisation font l'objet d'un traitement au niveau des exutoires d'assainissement celui-ci est effectué par le prestataire Véolia.

Il faut joindre impérativement le nom des rues, afin que le service hygiène de la Ville puisse saisir notre prestataire à ce sujet.

Fin de la séance 20h00.

**Prochaine réunion du CC le lundi 4 novembre à 18h30 (dans le nouveau local).**